fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

**Communiqué**

**À tous les médias**

**Pour diffusion immédiate**

Propositions en santé de François Legault et de la CAQ
**Des idées qui font avancer le débat sur l'avenir de notre système de santé**

## LA FCCQ FAVORISE UN DÉBAT PLUS LARGE SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

Montréal, le 17 mai 2011 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) salue l'intervention de la Coalition pour l'avenir du Québec dans le débat entourant l'amélioration du système de soins québécois. « Il faut avoir le courage de proposer des solutions et de remettre en question les acquis, qui peuvent parfois faire plus partie du problème que de la solution » affirme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

La réflexion de la FCCQ va dans le même sens que celle de la CAQ en matière d'abolition des structures superflues et coûteuses dans le système actuel. « On doit ramener les centres décisionnels plus près des patients. En d'autres mots, les fonds doivent aller dans les soins, pas dans la bureaucratie » ajoute Françoise Bertrand.

En revanche, la FCCQ est en désaccord avec la position de la coalition sur la place du secteur privé dans le domaine de la santé. Une saine concurrence entre les deux systèmes ne peut qu'aider à améliorer les soins à la population et, en ce sens, il faut l'encourager. Quant à la règle des 15 ans permettant aux compagnies pharmaceutiques de recevoir le plein prix de leurs médicaments d'origine, même si un médicament générique est disponible à moindre coût, celle-ci doit être maintenue. Celle-ci est nécessaire pour que le Québec continue à attirer des investissements de cette industrie, et soutenir l'innovation qu'elle génère.

Enfin, la FCCQ souhaite vivement un débat autour de la rémunération des médecins de famille. Un système de primes pourrait à la fois encourager la productivité et permettre à tous les Québécois d'avoir un médecin de famille.

### À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 150 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Marc Poisson
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514-844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514-616-7691
marc.poisson@fccq.ca